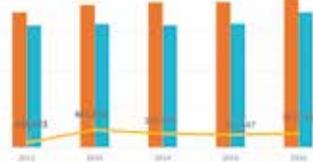


FINANCES

Rétablir la capacité
d'autofinancement

PAGE 4



SANTÉ / SOCIAL

Créer du lien social
- Séniors

PAGE 26



PUGET-VILO Infos

www.puget-ville.fr / Le journal communal de Puget-Ville / NOVEMBRE 2017 / N°40



>> NUMÉRO SPÉCIAL <<



BILAN MI-MANDAT 2014 - 2017





Éditorial

De 2014 à 2017 : retour sur notre bilan mi-mandat

Ce dernier journal communal de l'année revêt un caractère particulier car il est entièrement consacré au bilan de mi-mandat. Il retrace les principales réalisations des trois années écoulées mais aussi l'action moins visible des services administratifs. Toutefois, il ne s'agit pas d'établir un inventaire, mais de faire un point sur ce qui a été réalisé ou engagé et ce qui reste à faire. Et, il y a encore beaucoup à faire.

À notre élection en 2014, nous nous sommes attelés à la tâche, en privilégiant un travail d'équipe, basé sur l'écoute et résolument inscrit dans le cadre intercommunal. Notre action a alors porté essentiellement sur l'effort de maîtrise budgétaire afin de remédier à l'effet « ciseau » induit par la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation mécanique des charges. Elle a également porté sur la recherche de nouvelles recettes et le renforcement des liens avec nos différents partenaires. En consolidant notre épargne nette, nous avons pu engager des investissements importants. Ces efforts permanents de gestion nous permettront, en 2018, de continuer à investir sans augmenter les taux d'imposition pour la 5^{ème} année consécutive.

Je salue chaleureusement les élus et le personnel communal, qui, en s'impliquant dans leurs missions respectives, réalisent un travail conséquent au service de notre village. Je salue également tous nos partenaires, Département, Région, Préfecture, pour la confiance qu'ils nous témoignent au travers des investissements qu'ils réalisent sur notre territoire et/ ou au travers des soutiens financier et technique qu'ils apportent à nos actions.

Nous poursuivrons notre tâche, pas à pas, en sachant pertinemment que notre feuille de route électorale n'est pas gravée dans le marbre. Elle nécessite d'être actualisée, pour répondre à la nécessité de s'adapter à une société en pleine évolution mais aussi à la nécessité de saisir les opportunités qui se présentent. Cela pour répondre au mieux aux besoins de notre communauté ; objectif qui demeure notre ligne directrice.

Bonne lecture à tous

Catherine ALTARE
Maire de Puget-Ville

Vice-présidente de la
Communauté de
Communes Cœur du Var

« Ces efforts permanents de gestion nous permettront, en 2018, de continuer à investir... »

Un projet municipal... des promesses tenues

L'équipe municipale, autour du maire Catherine Altare, s'est engagée dans une démarche volontariste de transparence. Ce numéro du journal communal a pour but de retracer **LES DIFFÉRENTES ACTIONS MISES EN PLACE** par la collectivité depuis 2014.



60 %
d'engagements
déjà tenus

Objectif : répondre à 4 défis majeurs

- Redresser les finances
- Organiser un aménagement urbain de qualité
- Dynamiser le développement économique et socio-culturel
- Améliorer le quotidien des citoyens

« Pour un
village animé
et agréable »

TRIBUNE D'EXPRESSION

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION ONT LA PAROLE

Le Quartier de la Tour... Non à la « surconcentration » **TOME 2**

Le 12 septembre, vos élus d'opposition ont participé à une réunion publique concernant l'enquête publique qui a pour objet la mise en concordance entre le règlement du lotissement de la Tour et celui du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Jusque-là rien de bien transcendant sauf que... Sous couvert d'une enquête publique « banale » la mairie modifie la destination d'un lot lui appartenant afin de faire réaliser un programme immobilier à caractère social de plus de 68 appartements ! Les habitants du Domaine de la Tour étaient présents en nombre pour affirmer leur opposition à ce projet !!! Cette enquête publique était présidée par Madame Fernandez Gisèle, commissaire-enquêteur, étaient aussi présents : Mme le Maire, Mme l'adjointe à l'urbanisme et le représentant de la société OIA (promoteur).

Les questions pertinentes de la part des colotis n'ont pas toutes eues des réponses ; Mme Stéphanie Truc-Morelle est également intervenue pour éclaircir certains points et demander des réponses concrètes !! Notamment sur quels critères s'est basée la mairie pour prétendre qu'un immeuble R+3 en plein quartier résidentiel à vocation sociale avait un intérêt général ... alors que Puget-ville n'est pas en pénurie de logements sociaux et qu'au PLU de nombreux terrains de particuliers ont été bloqués pour justement construire des logements sociaux !

Madame le Maire dans ces maigres réponses n'a été ni pertinente ni rassurante. Elle ne tient absolument pas compte des inquiétudes de ces administrés. L'adjointe à l'urbanisme, surement dépassée par la procédure n'a pas osée prendre la parole...

Cette histoire ne concerne pas uniquement les colotis du Domaine de la Tour mais tous les Pugétois. Nous sommes tous concernés par ce projet qui implique l'arrivée de 68 familles supplémentaires et donc plus de 100 véhicules dans un espace déjà bien urbanisé dont le seul accès est le chemin du Grand Vallat. Nous suivons de près cette affaire.

Les élus d'opposition sont fermement opposés à ce projet déjà malheureusement trop avancé ! En effet, un compromis de vente a été signé entre le promoteur et la mairie. Un collectif a été créé, nous vous communiquerons bientôt leur page Facebook.

« Puget-ville reste notre priorité. » 

*Stéphanie Truc-Morelle, Angélique Valois,
Odile Vies, Fabrice Sforza,
Raymond Perelli, Abdelkader Hadjazi*

Les finances de la collectivité

NOS ENGAGEMENTS

Rétablir la **CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT** de la commune sans augmenter les taux des taxes locales.

NOS ACTIONS

Depuis 2014, nous maintenons les efforts de **MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

BAISSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- ✓ Diminution des indemnités versées aux élus de 25 %
- ✓ Diminution du nombre d'adjoints
- ✓ Réduction du coût des festivités par rapport à 2013 : de 70 000 € à 39 000 €.
- ✓ Recherche active de cofinancements
- ✓ Maîtrise des charges du personnel :
 - > fin du paiement des heures supplémentaires
 - > annualisation du temps de travail de certains services
- ✓ Renégociation de contrats : assurances, papier, téléphonie... (≈ 60 000 € d'économie par an)

OBTENTION DE COFINANCEMENTS Etat, Région, Département, Préfecture, Agence de l'Eau, Cœur du Var, FRAT, DRAC...

	2014	2015	2016	2017
Montant des cofinancements	149 955,08 €	310 783,40 €	322 185,16 €	1 116 961,40 €

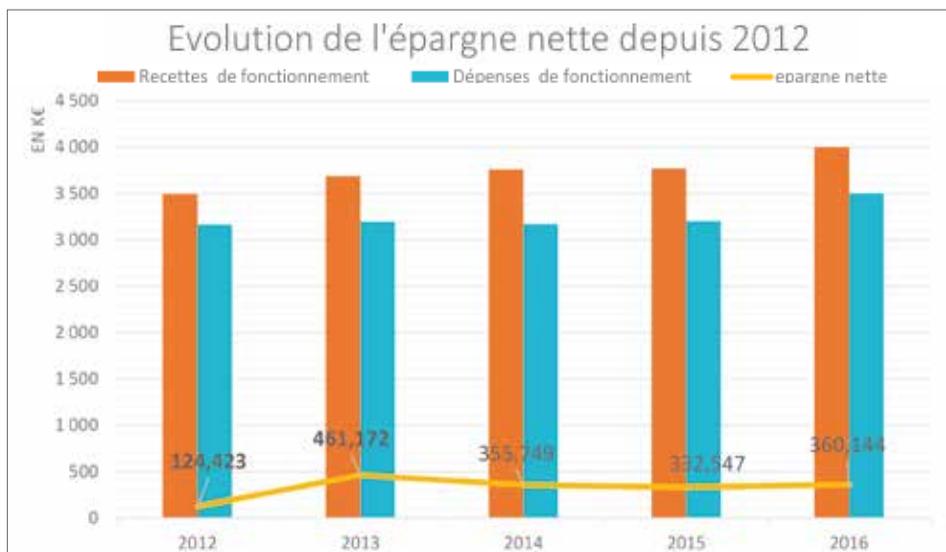
STABILITÉ DU TAUX D'IMPOSITION

Année de référence	Moyenne dans le Var	Taux d'imposition à Puget-Ville			
	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	22,91 %	20,33 %	20,33 %	20,33 %	20,33 %
Taxe sur le Foncier Bâti	22,60 %	16,94 %	16,94 %	16,94 %	16,94 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	68,34 %	71,93 %	71,93 %	71,93 %	71,93 %

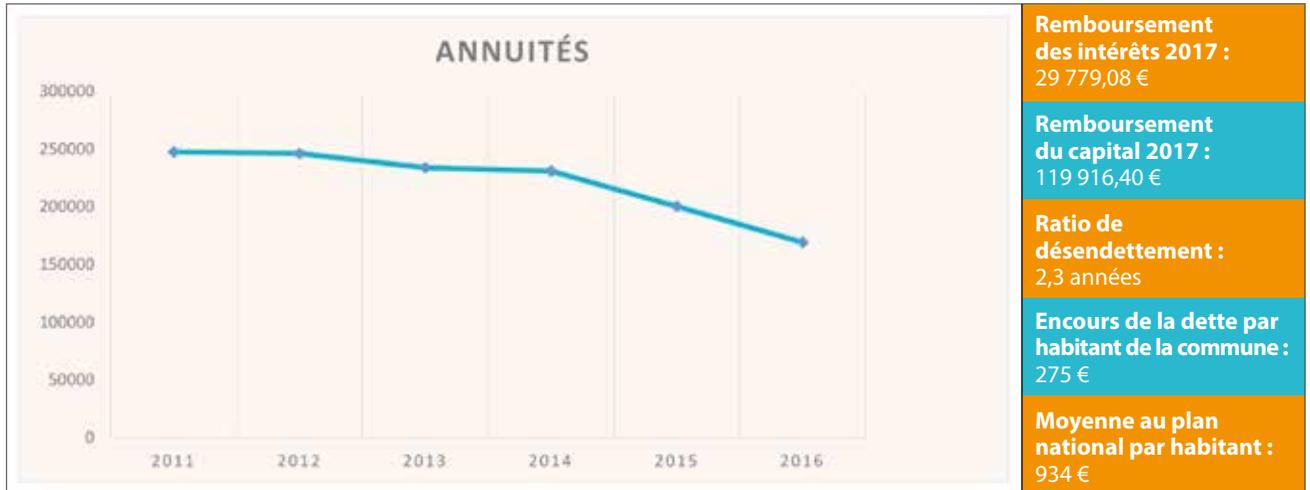
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La commune continue à dégager une capacité d'autofinancement largement positive.

Il est à noter que la capacité d'autofinancement de 2013 (461 172 €) est due à la vente d'un terrain communal à hauteur de 200 000 €. Elle était donc en réalité de 261 172 €.



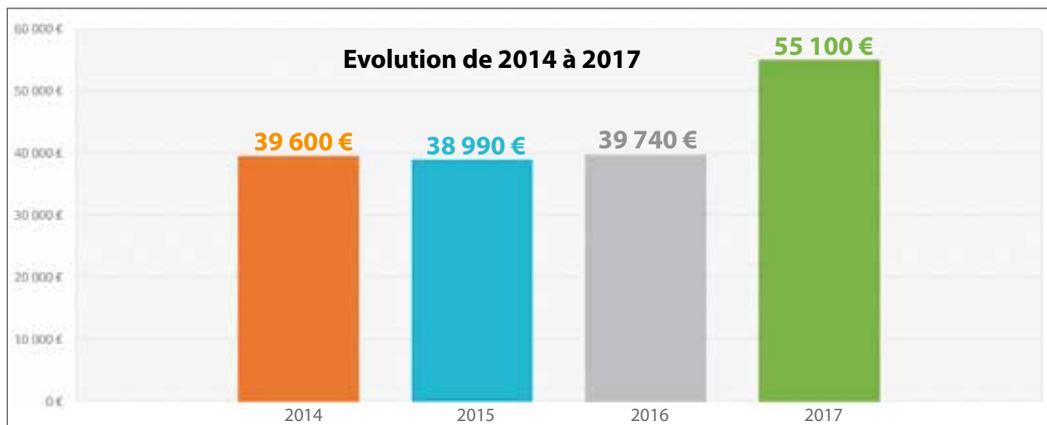
DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE



Extension du groupe scolaire : un projet de grande envergure



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



En 2017, le montant total des subventions a augmenté. Cette évolution est due à la création du Comité des Fêtes qui a pris en charge l'organisation d'une partie des festivités : fête locale carnaval, halloween...

Organiser un aménagement urbain de qualité

NOS ENGAGEMENTS

- Entretien des bâtiments communaux
- Désenclaver certains quartiers
- 🕒 Créer un parking pour le covoiturage et les bus
- Créer des cheminements piétonniers pour relier les quartiers entre eux
- ✓ Sécuriser la route départementale (déviation)
- Faciliter le stationnement : création de parcs de stationnement
- Effectuer progressivement la réfection des rues et mettre aux normes le mobilier urbain et les trottoirs
- ✓ Mettre en place des ralentisseurs
- ✓ Aménager les parcs et squares et sécuriser les aires de jeux et sportives de l'espace Félibrige
- 🕒 Enfouir les réseaux électriques et télécom à chaque rénovation de rue
- Améliorer et étendre le réseau pluvial

NOS ACTIONS

Réfection des appartements communaux Place de l'Eglise



Réfection du local commercial "Les Rêves de Salomé"



Ouvrir de nouvelles voies



- Rétrocession à la commune de la voirie du Domaine de la Tour
- Acquisition du terrain en bordure de la RD97 pour créer une aire de covoiturage et une gare routière.
- Les voies et réseaux divers du lotissement Lou Respeli et les orangers sont en cours de rétrocession à la commune.
- L'emplacement réservé n°4 au nord du lotissement « Mas de Claire » sera acquis par la commune dans un délai de 2 ans : création d'un piétonnier.

Parc de la Planque : création d'une clôture et d'un trottoir



Cheminements piétonniers : Mas de Clapier et Rayolet



Sécurité aux abords des Routes Départementales



- FAIT - - Création d'un « Tourne à gauche » par le Département
- FAIT - - Réalisation d'un giratoire par le Département
- FAIT - - Réhabilitation du chemin piétonnier
- À VENIR - - La commune réalisera l'aménagement paysager du rond point et des abords au dernier trimestre 2017

STATIONNEMENT / CIRCULATION

Amélioration du plan de circulation et de stationnement : un projet pluriannuel



La réflexion et la mise en œuvre s'effectuera pendant toute la durée du mandat.

- EN COURS -

Actions déjà mises en place :

- Mise en sécurité de la rue de la Libération
- Développement du stationnement
- Installation de ralentisseurs
- Mise en sens unique des chemins de Navarin et de la Maire des Fontaines

Mise en sécurité de la rue de la Libération : pérennisation des chicanes et des ralentisseurs, sécurisation des trottoirs (racines arbres) et création de nouvelles places de stationnement



- FAIT -

Construction d'un parking drainant au quartier de la Planque : 47 places créées



- FAIT -

Parking de la Foux :
réaménagement et valorisation



Parking des Droits de l'Homme :
réaménagement et mise en sécurité



Travaux de réfection de la voirie



- Chemin de Gravaillon
- Chemin de la Tour
- Chemin de Moure Cendroux
- Chemin des Croyos
- Chemin Grand Vieux
- Lotissement les Acacias
- Chemin du Grand Vallat
- Chemin des Jacquarels
- Pont cadre

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Réfection des terrains de tennis, du stade municipal et de l'aire multisports
Construction d'une clôture au BMX



Espaces et aires de jeux



- FAIT -

Acquisition de jeux pour les plus petits au Parc de la Planque

Réfection de l'aire de jeu Firmin Eustache

Eclairage public



- FAIT -

Remplacement des lampes mercures par des équipements moins énergivores

Borne de recharge pour véhicule électrique



- FAIT -

Elle a été installée au niveau du Centre Technique Municipal et sera mise en service par le Symielec Var d'ici la fin de l'année 2017

-> Appartient au réseau Mouv'Elect Var

Mise en sécurité des abords de la gare SNCF



- FAIT -

>> Suite au glissement du talus de la voie ferrée sur le trottoir situé sous le pont de la SNCF, **des travaux de sécurisation et d'aménagement** ont été réalisés par les services techniques de la commune.

>> Le Réseau Ferré de France s'est occupé, quant à lui, **d'installer une clôture le long de la voie ferrée pour sécuriser le chemin de la Bouchonnerie.**

Assurer la sécurité

NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Renforcer l'effectif et les moyens de la police municipale
- ✓ Renforcer la communication sur le respect et le civisme
- ... Revoir le système de vidéo-protection
- ... Contribuer à l'instauration de réflexes citoyens type voisins vigilants

NOS ACTIONS

La police municipale



- Un nouveau local **- FAIT -**
- Un agent supplémentaire pour renforcer le service
- Équipement du Procès Verbal Electronique
- Équipement de VTT
- Armement de catégorie D
- Développement du dispositif « Tranquillité vacances »

La sirène d'alerte



En février 2017, des travaux de modernisation du système d'alerte à la population ont été réalisés, suivis de tests.

La Vidéo-protection



La Police Municipale a effectué la demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection auprès de la Préfecture. L'autorisation du Préfet a été délivrée à la commune mais les subventions n'ont pas été accordées. Une nouvelle demande sera faite prochainement.

Veiller à la salubrité publique

NOS ENGAGEMENTS

☰ Surveiller les émissions des antennes de téléphonie mobile et étudier en concertation avec les opérateurs la possibilité de les déplacer

☰ Réguler le nombre de pigeons et les éloigner du centre-ville

NOS ACTIONS

Téléphonie mobile



Antenne Free :

- Refus par la municipalité de s'implanter en plein centre ville
- Possibilité d'installation sur des terrains communaux éloignés du centre-ville (à l'étude)

Construction d'un pigeonnier urbain pédagogique



photo non contractuelle

Objectif : maîtriser les colonies de pigeons en centre ville

- Une convention de partenariat a été signée avec l'association « Les Colombes du Soleil »
- Un maître d'œuvre a été désigné pour concevoir et suivre la construction
- Livraison prévue en **janvier 2018**

- EN COURS -

Incivisme

Pour lutter contre les actes d'incivisme (dépôts sauvages, stationnements anarchiques, déjections canines et malveillance), **des appareils photographiques portatifs à infrarouges sont en cours d'installation sur la commune.**



- EN COURS -

Environnement

Objectif Zéro Pesticide

- EN COURS -



La réduction de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

L'obligation d'arrêter l'emploi de produits phytosanitaires (au 1^{er} janvier 2017) a nécessité la réalisation d'une étude par la société Envilyls qui aboutira à une gestion raisonnée de ces espaces.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)

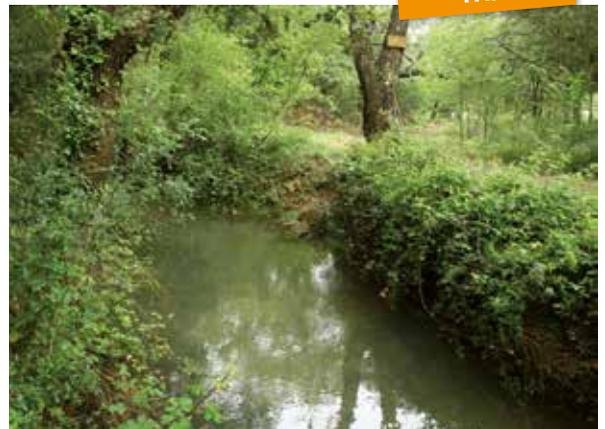
- FAIT -

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est un outil de planification visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Il a été réalisé par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) en collaboration avec les communes membres.

Le SAGE est composé de 2 documents :

- un plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) fixant les objectifs, orientations et dispositions
- un règlement édictant les règles à appliquer pour atteindre les objectifs fixés dans le PAGD

Ces éléments lui confèrent une portée juridique applicable aux collectivités territoriales membres et aux usagers.



Contrat de Baie des îles d'or

- EN COURS -



La commune de Puget-Ville s'est engagée dans le Contrat de Baie des îles d'or.

Basé sur la concertation locale, c'est un outil qui permet de fédérer l'ensemble des acteurs de la rade et de son bassin versant autour d'un objectif commun, celui de l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Il concerne 17 communes.

Il prend en compte les nombreuses démarches en cours ou à venir sur le territoire tel que le « SAGE Gapeau ».

Suite à la signature officielle du contrat le 3 juillet 2017, le programme d'actions environnemental, élaboré sur 5 ans, a été lancé. Il permettra l'obtention de subventions au profit de la commune.

Eau et Assainissement

NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Garder le fonctionnement en régie municipale

NOS ACTIONS

- ... Défendre activement le mode de gestion en régie au sein de l'Intercommunalité
- Avec la loi NOTRe du 7 août 2015, la compétence « eau et assainissement » doit obligatoirement être transférée à la Communauté de Communes Cœur du Var en 2020

LES RÉALISATIONS DU SERVICE DES EAUX

Valorisation agricole des boues de la station d'épuration du village



Le service des eaux a fait procéder par un prestataire (Alliance Environnement) au curage des boues des Lits de Séchage Plantés de Roseaux (LSPR) de la station d'épuration du village. Les boues extraites sont stockées depuis plusieurs années dans les 4 LSPR, afin d'obtenir des boues minéralisées et stabilisées (sans odeur) utilisées comme engrais.

Suite au curage, les boues sont transportées vers des parcelles agricoles de cultures céréalières puis épandues et enfouies. Cette valorisation agricole de ce type de boues s'inscrit dans une démarche environnementale qui est une première dans le département du Var.

Acquisition d'un véhicule



Élaboration du Schéma directeur d'assainissement



Délimitation des zones relevant de l'assainissement collectif et non collectif, et, le cas échéant des zones dans lesquelles des mesures doivent être prises en raison de problèmes liés à l'écoulement ou à la pollution des eaux pluviales.

Remplacement des branchements en plomb

- FAIT -



La loi impose aux communes le remplacement de tous les branchements en plomb sur le territoire (canalisations reliant le réseau public aux habitations).

Ces travaux se sont terminés en 2016 avec la suppression des 158 branchements en plomb restant sur la commune. La société S.N.T.H. s'est vue attribuer le marché de travaux pour un montant de 255 564 € ttc pour lequel la commune a obtenu une subvention de l'Agence de l'eau à hauteur de 50 %.

158
branchements
remplacés

256k€
dépenses
investissement

Protection de la berge du ruisseau du Rayolet à l'aide d'enrochements

- FAIT -



Pluvial : curage de ruisseaux et de canalisations au Mas de Brun et rue de la Libération

- FAIT -



par la société Astrée

Réfection des réseaux d'eau, d'assainissement et du pluvial dans le cadre du programme de voirie

- EN COURS -



Lors de la réalisation de travaux de réfection de la voirie (surfaçage de chemins, rues...), le service des eaux effectue en même temps des travaux de rénovation sur les réseaux d'eau, d'assainissement et du pluvial. Depuis 2014, il est intervenu sur :

- la rue des Cantons,
- l'allée Rhin Danube,
- le hameau du Mas de Clapier,
- la route de Pierrefeu,
- le Gravaillon,
- la place de la Liberté,
- lotissement les Acacias.

Dynamiser le développement économique et socio-culturel

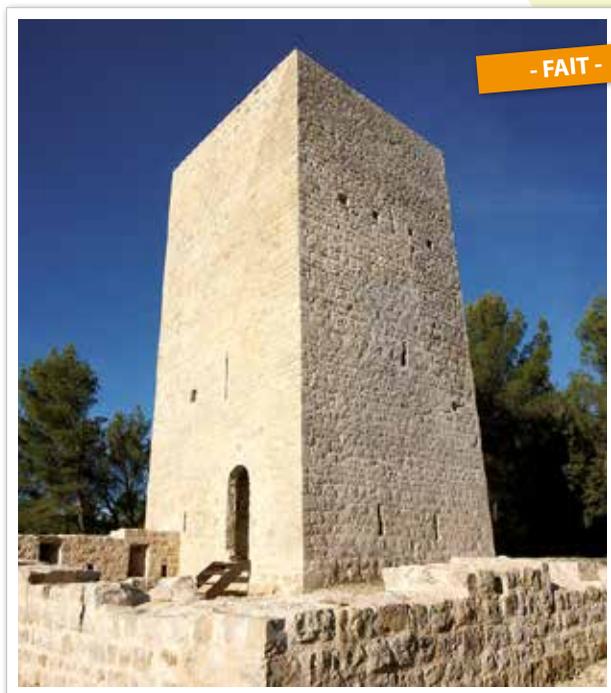
NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Réhabiliter le patrimoine historique qui est notre identité
- ✓ Mettre en valeur l'identité provençale de la commune : architecture et paysage
- ☰ Développer le marché hebdomadaire et les deux foires annuelles
- ✓ Organiser des événements tout au long de l'année
- ☰ Créer une petite aire d'accueil de camping-cars
- ✓ Sensibiliser les riverains à l'entretien de ruisseaux avec le S.A.G.E Gapeau
- ✓ Achever le PLU
- ✓ Donner à l'Office de tourisme les moyens de promouvoir le village
- 🕒 Créer une zone artisanale facilement accessible
- 🕒 Développer la commercialisation en circuits courts pour les produits locaux

NOS ACTIONS

PATRIMOINE

Restauration de la Tour de Faucon



Restauration du site de la Haute-Ville



Chapelle Saint Louis à la Foux :

réfection des bancs, réparation du clocher et réalisation de peinture à l'intérieur



EMBELLISSEMENT DU CENTRE-VILLE

Création de nouveaux espaces verts sur la place de l'Eglise



Campagne de Fleurissement
sur la rue de la Libération



Réfection des bancs
sur la commune



SALLE JEAN LATOUR

Réaménagement et valorisation des abords de la salle



PLACE DE LA LIBERTÉ

Mise en valeur de la statue Diane



TOURISME

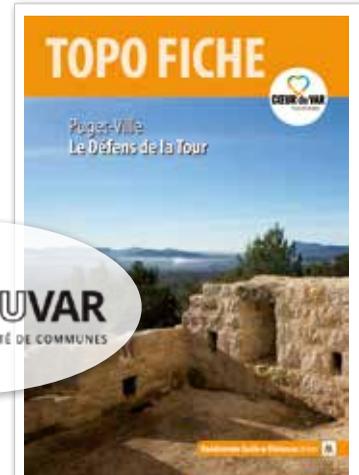
L'Office de Tourisme se dote d'un nouveau local



- FAIT -

La compétence « Tourisme » a été transférée à la Communauté de Communes Cœur du Var au 1^{er} janvier 2017. L'Office de Tourisme de Puget-Ville (qui n'a pas été transféré) devient dès lors un Syndicat d'Initiative.

Développement et valorisation des activités de randonnées



Avec Cœur du Var
→ Publication d'un Topo fiche

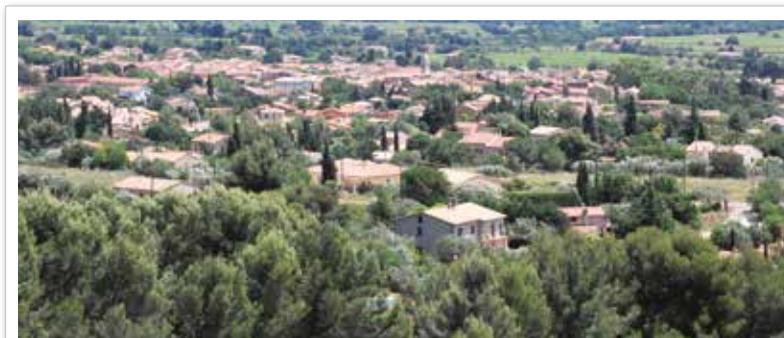
- FAIT -

Création d'une aire d'accueil pour les campings-cars à l'espace Félibrige



- EN COURS -

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME



→ **Approbation du PLU et du Zonage d'Assainissement le 21 juin 2017**

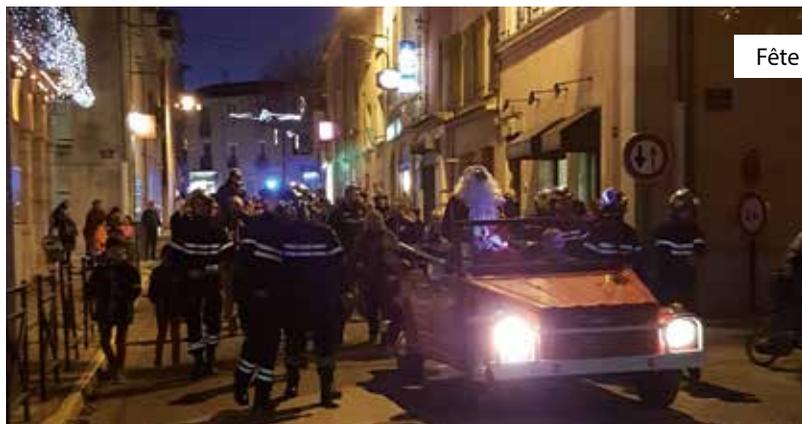
Objectif : mettre en valeur et préserver le patrimoine naturel et l'identité provençale de Puget-Ville

→ **Reprise de l'instruction des autorisations d'urbanisme** en Mairie depuis juillet 2014

ÉVÉNEMENTIEL

Création de nouvelles manifestations et développement d'événements existants

- Création du salon du bien-être, du festival des Hameaux, de la fête de Noël, du Festi'Blues (avec Five Bluesmen et le Comité des Fêtes Pugétois), du salon Puget-Vilo chocolat et d'un spectacle familial à la salle Jean Latour.
- Développement des foires et des événements cultures (théâtre/peinture)
- Participation à l'organisation du festival Féerika
- Impulsion à la création d'un Comité des fêtes Pugétois





Salon Puget-Vilo chocolat



Cinéma en Plein air



de Noël



Festi'Blues



Festival des Hameaux



Salon du bien-être



Festival Féerika



Spectacle Familial

Petite Enfance / Écoles

NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Mettre en place la réforme des rythmes scolaires
- ✓ Ouvrir de nouvelles classes si nécessaire
- ✓ Envisager la possibilité d'ouvrir un réfectoire à la maternelle et créer un dortoir

NOS ACTIONS



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Élaboration d'un PEDT (Projet Educatif Territorial)

- FAIT -



Objectifs :

- contribuer à l'épanouissement et au bien-être des enfants,
- leur apporter une meilleure stabilité grâce à des horaires fixes,
- enrichir et diversifier le contenu des activités (artistique, culturel, sportif...).

Pour réussir, tous les acteurs concernés par ce projet ont été consultés : enfants, parents, animateurs, encadrants et enseignants.

[Le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2018-2019 est actuellement à l'étude.](#)

Création d'un Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- FAIT -



Accueil des enfants de 6 à 11 ans

- **Horaires :** Tous les mercredis après-midi de 11h30 à 18h (dès la sortie des classes). Hors périodes de vacances scolaires.
- **Lieu :** Ecole élémentaire Lei Cigalos
- **Tarif dégressif :** pour permettre l'accès de l'ALSH au plus grand nombre

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE



- EN COURS -

livraison prévue **Septembre 2018**

Présentation du projet :



- Construction d'une école maternelle de 8 classes extensible en 9 classes de 1664 m²
- Aménagement d'équipements adaptés : 1 salle de motricité, 1 bibliothèque / garderie et 1 salle multi-activités accessible depuis l'extérieur
- Construction de 2 réfectoires et d'une cuisine de réchauffage
- Agrandissement de la cour de l'école élémentaire.

Historique :



2015 : Acquisition de la parcelle C950

Coût : 390 000 €

Subventions obtenues : 182 100 € soit 47 %

2016 : Acquisition des parcelles C90 et C92

Coût : 360 000 €

Subvention obtenues : 180 000 € soit 50 %

2017 : Désamiantage et démolition de l'ancien bâtiment (maison Manuel) et commencement de la **construction**

Finances :

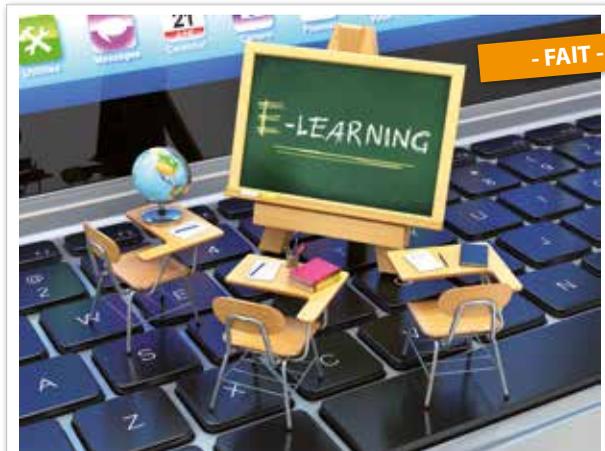
Coût de la construction	3 180 435 €
Coût des différentes études	300 000 €
Aide financière du Département	140 000 €
Aide financière de la Région Dispositif FRAT	200 000 €
Aide financière de l'État Fonds de soutien à l'investissement local	500 144 €

Soit **840 144 € de cofinancements obtenus** sur la 1^{ère} tranche des travaux.



MAINTIEN DE LA QUALITÉ DU FONCTIONNEMENT AUX ÉCOLES

Modernisation de l'école élémentaire



- FAIT -

- Installation d'un réseau internet câblé
- Installation d'un ordinateur par classe en 2015

En 2014, ouverture d'une classe



- FAIT -

- de 24 élèves à l'école élémentaire**
- Modulaire en location provisoire
- Acquisition de mobilier pour la classe

Acquisition de mobilier et de jeux pour les 2 écoles



- FAIT -

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES



- FAIT -

- Ouverture d'un Portail Web famille (inscription, consultation des factures, paiement) **www.puget-ville.fr**
- Mise en place d'un dossier unique d'inscription regroupant les TAP, la garderie et la cantine
- Modification des modalités d'inscription (planning prédéfini, paiement par avance)

RÉPARATION DE LA CHAUDIÈRE BOIS >> CONTENTIEUX

→ RAPPEL DES FAITS :

À leur arrivée en 2014, les élus ont constaté que la nouvelle chaudière à bois, installée avec le réseau de chaleur desservant la salle Jean Latour et les écoles, ne fonctionnait pas. Son installation n'a pas été faite correctement et de nombreuses malfaçons ont été constatées. De ce fait, c'est la chaudière à fuel, conservée comme chaudière de secours, qui alimente le réseau de chaleur depuis sa création.

Fin 2014, la commune a recontacté la société IDEX qui a installé le réseau de chaleur afin qu'elle remédie aux désordres relevés. Après plusieurs rencontres infructueuses, **la justice a été saisie en 2015.**

Un expert judiciaire a été nommé par le tribunal. Celui-ci a défini les travaux qui devraient être réalisés par l'entreprise pour régler le problème et remettre en marche la chaufferie. Le protocole d'accord proposé par l'assurance de la partie adverse n'étant pas satisfaisant et les travaux préconisés par l'expert n'ayant toujours pas été réalisés, la commune, sur les conseils de son avocat, va devoir aller plus loin. *Affaire à suivre...*



- EN COURS -

Maison des jeunes

Une réorganisation du service a été effectuée pour s'adapter aux besoins des pugétois : nouveaux locaux, nouvelle équipe, nouvelle programmation d'animations, des séjours plus courts et plus nombreux



- FAIT -



Créer du lien social - Séniors

NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Etudier l'intérêt de mettre à disposition un moyen de transport pour se rendre au marché (pas de besoin)
- ✓ Développer un service de portage de repas à domicile sur la commune
- ✓ Organiser des moments de rencontre et de partage sur la base d'activités
- ✓ Etudier la possibilité de déplacer le Club Automne dans une salle plus adaptée (non souhaité par les membres)

NOS ACTIONS

Maintien de la qualité de la politique sociale

→ Bons de chauffage, Colis de Noël, Distribution du muguet



Organisation de nouvelles activités

→ Voyage en Camargue, Galette des rois, Thés dansants



Obtention du label « Ma commune a du cœur » suite à l'installation de 2 défibrillateurs

- FAIT -



→ INSTALLATION

L'un des défibrillateurs a été installé entre la mairie et la police municipale et le deuxième dans la salle Jean Latour. Ce dernier a été offert à la mairie par Christian Nicolas. Madame le Maire et son Conseil Municipal tiennent à nouveau à le remercier chaleureusement.

→ FORMATION

Grâce au concours de la Protection Civile du Var, **les commerçants et les agents municipaux de Puget-Ville ont pu suivre une formation d'initiation** à l'utilisation de ces appareils.

Mise en place de nouveaux services

- FAIT -



→ Action de soutien auprès des **Pugétois éloignés de l'emploi** : accompagnement de type coaching avec la psychologue Virginie Joly

→ Élaboration d'une enquête auprès des pugétois pour la mise en place d'une **complémentaire santé communale**

→ Ouverture d'une permanence d'un médiateur/**conciliateur de justice** : tous les 2^{ème} mardis du mois de 14h à 17h en Mairie sur rendez-vous : 04 94 13 82 03.

→ Mise en place d'un dispositif de **suivi psychologique** pour les familles bénéficiaires de la Banque Alimentaire

Sensibilisation sur les maladies (maladie de Lyme, moustique tigre, cancer du sein...) à l'aide de supports de communication (affichage, internet, distribution...)

MALADIES VECTORIELLES
Les connaître pour se protéger

MALADIE DE LYME

MOUSTIQUE TIGRE

FAISONS ÉQUIPE AVANT QU'IL PIQUE

PRIVONS-LE D'EAU!

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

LA MAMMOGRAPHIE C'EST IMPORTANT

MAIS POURQUOI ATTENDRE 50 ANS ?

Comment ça se passe exactement ?

ET SI ON TROUVE QUELQUE CHOSE ?

Trouvez toutes les réponses à vos questions auprès de votre médecin ou sur e-cancer.fr

À partir de 50 ans, la mammographie est recommandée tous les deux ans.

- EN COURS -

Vie quotidienne et associative

NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Ouverture de la Mairie le samedi matin
- ✓ Mise en ligne des délibérations municipales
- Réactivation des réunions de quartiers
- ✓ Maintien de la politique de subvention aux associations
- 🕒 Création de jardins familiaux gérés par le CCAS ou une association Loi 1901
- 🕒 Etudier la possibilité de construire une salle omnisports
- ✓ Permanences quotidiennes des élus en Mairie

NOS ACTIONS

Modernisation des supports de communication



- FAIT -



- ➔ Création d'un nouveau site internet plus moderne et offrant plus de services à la population
- ➔ Mise en ligne des comptes rendus des conseils municipaux et des délibérations
- ➔ Dématérialisation de toutes nos procédures comptables et administratives : moins de déplacements en Préfecture et plus d'efficacité
- ➔ Amélioration du journal communal : un format plus petit, une fréquence plus importante (bimestriel)

Modification des horaires de la Mairie



- FAIT -

- ➔ Ouverture de la Mairie le Samedi matin de 9h à 12h avec la permanence d'un adjoint
- ➔ Ouverture plus tôt l'après-midi en semaine : à 14h00

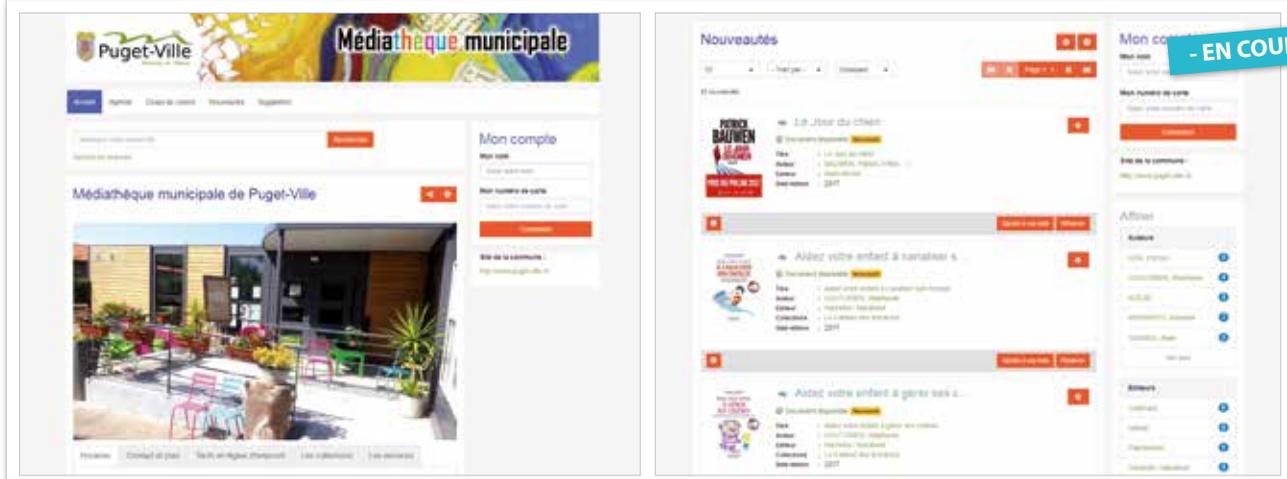
Signature des pacs en Mairie



À partir du 1^{er} novembre, les Pacs se feront désormais en mairie, et non plus au tribunal d'instance.

LA MÉDIATHÈQUE

Création d'un portail web dédié : catalogue en ligne, programme des manifestations, coups de cœurs



Organisation de manifestations culturelles : conte, lecture, musique, atelier créatif, conférence...



VIE ASSOCIATIVE

Un tissu associatif riche et dynamique



Chaque année, la municipalité apporte son soutien aux associations par :

- des investissements en matériels ou en équipements,
- une aide en matière logistique,
- des subventions,
- une promotion de leurs évènements (site, réseaux sociaux, affichage...).

Les projets à venir

RÉFECTION DES TOITURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Contenu de l'état de dégradation des toitures de certains bâtiments, un programme pluriannuel de réfection a été lancé en 2017.

Un maître d'œuvre a d'ores et déjà été choisi, il s'agit de Roxana Bartolini, architecte. Sont concernés : la salle Jean Latour, les hangars des services techniques, le presbytère de la Haute-Ville, les logements communaux situés sur la place de l'église et la chapelle de la Foux.

RÉFECTION DES FONTAINES ET LAVOIRS

Un programme pluriannuel de réfection des fontaines et lavoirs sera engagé.

Dès le 1^{er} trimestre 2018, l'esplanade du boulodrome ainsi que son lavoir seront réaménagés. En 2019, des travaux seront entrepris sur la fontaine du canadel.



RÉFECTION D'UN APPARTEMENT COMMUNAL

Pour l'ouverture d'une nouvelle étude notariale sur la place de l'Église

AMÉLIORATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

En 2017, la commune a obtenu l'autorisation préfectorale nécessaire à la réfection globale de la vidéoprotection de Puget-ville.



En effet, bien que de nombreuses caméras soient déjà installées sur le territoire, l'intégralité du système a été diagnostiqué obsolète et inutilisable (cf : audit réalisé en 2016).

Le programme de vidéoprotection est estimé à 265 000 € et sera divisé en plusieurs tranches. La 1^{ère} consistera en la réhabilitation du système existant. Les 2 autres tranches permettront de développer la vidéoprotection à d'autres quartiers et aux entrées de ville.

Notons que la commune s'est vu refuser en 2017 la demande de subventions par l'État. Le dossier sera représenté en 2018, condition indispensable à la réalisation de ce projet.

DÉVELOPPEMENT DU DOMAINE DE LA TOUR

HISTORIQUE :

Lors de la création du lotissement Domaine de la Tour, le lot 57 d'une surface de 4 840 m² était réservé pour la création d'une résidence sénior, d'une structure petite enfance et de locaux médicaux et paramédicaux d'une surface de plancher totale de 5 000 m². La convention d'aménagement signée entre Var Habitat, le promoteur et la Commune en 2009 prévoyait qu'en cas de non réalisation de ce projet par l'acquéreur dans un délai de 2 ans, la commune était dans l'obligation de racheter le terrain.

En 2011, faute d'acquéreur la commune a été contrainte de racheter ce lot 2,5 fois son prix de vente initial.

En 2014, la nouvelle municipalité a pris de nombreux contacts avec des promoteurs de résidences séniors sans succès (terrain trop petit et trop éloigné du centre-ville compte tenu de la cible).



Dans le cadre d'une bonne gestion des deniers publics et afin d'anticiper la nécessité de parvenir à 25% de logements conventionnés prévu par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains), la commune a décidé de remettre en vente le lot 57. Cette vente au prix de 850 000 € permettra le financement de la construction de la future école maternelle et ainsi de diminuer le montant de l'emprunt.

Le promoteur « OIA » propose la création d'un programme mixte de logements conventionnés dont 30% sera réservé à l'accession à la propriété et à la création d'une micro-crèche privée (non financée par la commune). Rappel : depuis le mois de juillet, les familles intéressées peuvent se pré-inscrire auprès du CCAS : 04 94 13 82 03. Aujourd'hui 30 demandes ont été recensées.

Ce programme permettra de commencer à rattraper le retard considérable en matière de création de logements conventionnés sur la commune, comme préconisé par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). En effet celui-ci prévoit l'application de la loi SRU sur la commune dans un délai maximum de 20 ans.

Madame le Maire discute actuellement avec le promoteur afin que le projet s'intègre mieux dans son environnement, en tenant compte des réclamations faites par les propriétaires du Domaine de la Tour. Les services communaux ont également travaillé sur les problèmes de circulation et de stationnement dans le lotissement.

RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE LIBÉRÉS EN 2018



Les locaux libérés à la rentrée 2018 seront mis à disposition des associations et de différents services publics.

Les associations seront très prochainement invitées à communiquer leurs besoins au service « Vie associative » :
Nadège Hadjazi - 04 94 13 82 03
nadege.hadjazi@puget-ville.fr

>> L'AGENDA

NOVEMBRE

Dimanche 5 : Bourse aux jouets, 9h à 16h à la salle Jean Latour. Les Enfants d'Abord : 06 35 32 53 92.

Samedi 11 : Cérémonie patriotique. RDV à 11h30 devant la Mairie.

Dimanche 12 : Loto du Comité des Fêtes à 14h à la salle Jean Latour. Contact : 06 88 15 72 78.

Samedi 18 : Soirée du vin nouveau à 19h30 à la salle Jean Latour. Tarif : 18€ (entrée et repas). Comité des Fêtes : 06 88 83 61 43.

Vendredi 24 : Cinéma 20h30 salle Jean Latour. Mairie : 04 94 13 82 00.

Du 24 au 26 : Collecte nationale Banque Alimentaire à l'intermarché de Cuers. CCAS : 04 94 13 82 03.

Samedi 25 : Spectacle familial « Mary Poppins » à 20h30 salle Jean Latour. 5€ l'entrée. Gratuit pour les - de 10 ans. Mairie : 04 94 13 82 00.

Dimanche 26 : Loto du Comité de Jumelage à la salle Jean Latour. Contact : 06 84 64 90 41.

DÉCEMBRE

Du 1^{er} au 3 : Foire aux santons à la salle Jean Latour. Entrée gratuite. Contact : Syndicat d'Initiative Pugétois : 04 94 33 51 06.

Samedi 9 : Téléthon de 9h à 13h au centre-ville. Mairie : 04 94 13 82 00.

Samedi 9 : Loto du CAP à la salle Jean Latour. 04 94 48 37 94.

Vendredi 15 : Cinéma 20h30 salle Jean Latour. Mairie : 04 94 13 82 00

Samedi 16 : Veillée provençale à la salle Jean Latour. Contact : Res-contre Prouvencau : 06 80 33 45 94.

Dimanche 17 : Repas de Noël du Club Automne. 06 88 16 43 89.

Samedi 23 : Fête de Noël du village. Mairie : 04 94 13 82 00.

>> ÉCONOMIE



83 Immobilier

- Achats
- Ventes
- Estimations
- Etudes - Conseils

www.83immobilier.fr

Zone du Collet - 659 av des Platanes à Carnoules 04 94 48 80 88
agence@83immobilier.fr - Estimations Gratuites 06 17 76 12 49



TAXI LIONEL
06 86 21 60 79

Transport médical
Taxi conventionné
Liaison Gare-aéroport
Transports privés
(mariage, cocktail, banquet)

Ponctualité - sérieux

Dispo 7/7 24/24 - lionelcapitano@gmail.com

>> LE CARNET

Naissance	Lysian FEUVRY : 10 juin 2017
	Lana VELLA : 2 juillet 2017
	Marc THEPOT : 10 juillet 2017
	Louise GASSMANN : 16 juillet 2017
	Layara CLUCHIER : 16 juillet 2017
	Camille CREPIN FIÉVÉ : 18 juillet 2017
Décès	Emy et Léo CHARBONNIER : 25 juillet 2017
	Antoine GOFFE : 24 août 2017
	Ambre BOZANE DHERMENT : 4 septembre 2017
	Anaïs GACHET : 13 septembre 2017
	Fares ALLAOUI : 1 ^{er} octobre 2017
	Naïm CHEIKHI : 6 octobre 2017
Mariage	Marguerite TOGNARELLI : 26 juin 2017
	Isoline DALBERA : 31 juillet 2017
	Renée CALVAR : 15 octobre 2017
	Emmanuelle ROUSSEL et Laurent HENE : 24 juin 2017
	Marie de COURTS SAINT GERVASY et Cyril AMBROZY : 1 ^{er} juillet 2017
	Véronique TERRAS et François MELINE : 14 juillet 2017
Cécile BOUCHET et Mathieu BONGIORNO : 22 juillet 2017	
Laureen PROFILLET et Diego ADELE : 29 juillet 2017	
Muriel HAUTION et Jean-Pierre LE CAROU : 10 août 2017	
Sandrine MESSINA et Christian MAESTRACCI : 21 octobre 2017	

CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
ÉLAGAGE, ABATTAGE ET DÉBROUSSAILLEMENT
ENLÈVEMENT ET BROYAGE DE VÉGÉTAUX
ARROSAGE AUTOMATIQUE
AFFÛTAGE DE CHAÎNES



LES JARDINS D'ANDRÉ
07 86 86 87 50
lesjardinsdandre@gmail.com

DEVIS GRATUIT

Toilette à Domicile : 06 61 60 16 16



Tarifs accessibles - Petites et moyennes races - Conseils / Carte de fidélité
Secteurs : Puget ville, Carnoules, Pignans, Pierrefeu, Cuers, Besse-sur-Issole

Si vous ne recevez pas le journal communal dans votre boîte aux lettres, contactez-nous :

Mairie de Puget-Ville - Service Communication
368 rue de la Libération, 83390 Puget-Ville



Tél : 04 94 13 82 19
Fax : 04 94 13 82 01
communication@puget-ville.fr
www.puget-ville.fr

PUGET-VILO Infos

Journal communal d'information

Édité par : Mairie de Puget-Ville
368 rue de la Libération 83390 Puget-Ville

Directeur de la publication :
Madame le Maire, Catherine Altare

Conception / Réalisation :
Vanessa Martin, service communication

Rédacteurs : Vanessa Martin, Catherine Altare et Nadia Salmi

Crédits Photos : Mairie de Puget-Ville, Adobe Stock

Impression : Pure Impression - 2100 exemplaires
Papier offset recyclé

Distribution : Mairie Puget-Ville

